Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 10/07/2024

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle Salted Caramel 500ml



- Noms des modèles ou références concernés : **Salted Caramel 500ml - Carrefour Sensation**
- Marque : **Carrefour Sensation**
- **GTIN 3560071447328 Lot LDA3201 Date de durabilité minimale 31/07/2025**
- Conditionnements : **Pot 500ml**
- Date début/fin de commercialisation : **du 15/01/2024 au 08/07/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Informations complémentaires : **DDM codée comme suit : 07.2025**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence possible de corps étranger métallique**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 8 septembre 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805900024**
- Informations complémentaires publiques : **Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le 0 805 900 024 (appel non surtaxé du lundi au samedi de 9h à 19h).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre